

Remerciements

Nous tenons à remercier tous les services partenaires qui ont participé à la réalisation et à la concrétisation de ce projet, qui ont investi leur temps et leurs réflexions dans cet outil.

Nous exprimons aussi toute notre gratitude aux personnes et services qui ont contribué à la rédaction de ce guide par le partage de leur expérience professionnelle et les spécificités de leur secteur d'activité et tout particulièrement, le groupe de travail ayant participé à la création des fiches pédagogiques composant ce guide. Ainsi, Mesdames J. Spitz, directrice du CAS « la Maison Heureuse pour jeune filles » à Bellaire, I. Colnot, directrice du SAAE « la Maison Blanche » à Esneux, S. Navez et B. Dusaussois, inspectrices pédagogiques pour la DGAJ, et M. Tansella, éducatrice au PPP «Octogones » à Liège et Messieurs B. Grulois, responsable pédagogique du PPP «Octogones » à Liège, et J-P Lorphèvre, professeur d'habiletés sociales à l'IPPJ de Fraipont. De même, nous remercions également M. Cavé, éducateur à l'IPPJ de Fraipont pour ses réalisations artistiques.

Nous saluons également Nicole Clarembaux, responsable du service de coordination des IPPJ en Communauté Française, Théo Vanhees, directeur de l'inspection pédagogique en Communauté Française de Belgique, et Dominique Hélin, directrice de l'Institution de Protection de la Jeunesse de Fraipont, à l'initiative de ce projet et qui l'ont porté et nourri durant tout son développement.

Enfin, un grand merci à la centaine de jeunes qui a pris part et a rendu possible la concrétisation de ce projet.

Table des matières

<i>Remerciements</i>	2
I. Introduction	3
II. Définition de l'autonomie	3
III. Présentation des outils	5
1. Evaluation de l'autonomie fonctionnelle : EvA	5
1.1 Présentation de l'échelle d'évaluation de l'autonomie fonctionnelle	5
a. La fiche signalétique	5
b. Les items	6
c. Les mises en situation	7
d. Les résultats	7
1.2 Suggestions d'utilisation de l'EvA	8
a. Utilisation pratique	8
b. Quand faire passer l'EvA?	8
c. Comment présenter l'EvA au jeune?	8
d. Quelle place pour l'intervenant?	9
e. Le feed-back rendu au jeune	9
f. La place des parents	9
2. Le guide d'outils de l'autonomie : le GOA	10
2.1 Présentation du guide d'outils de l'autonomie	10
2.2 Suggestions d'utilisation du GOA	11
a. Les atouts du GOA	11
b. Le carnet du jeune	12
3. Le forum de l'autonomie fonctionnelle	12
<div style="border: 1px solid black; padding: 10px; margin: 10px 0;"><p><i>Le guide d'outils de l'autonomie : le GOA</i></p><ul style="list-style-type: none">- Vie quotidienne- Gestion administrative- Scolarité et planification de carrière- Soins personnels- Relations sociales et communication</div>	
IV. Annexes	14
- L'EvA version jeune	
- L'EvA version intervenant	
- Texte de Phillipe Kinoo « Entrées, sorties, autonomie »	

I. INTRODUCTION

Le projet d'implantation de l'outil Aclsa est né d'un partenariat entre la Direction Générale de l'Aide à la Jeunesse en Communauté Française et l'Université de Liège. Une vingtaine de services des secteurs public et privé de l'Aide à la Jeunesse y ont contribué. Ce projet s'inscrit dans une dynamique de collaboration visant la continuité dans la prise en charge des adolescents en difficulté.

L'Aclsa (Ansell-Casey Life Skills Assessments ou évaluation des habiletés d'autonomie fonctionnelle) est issu en 2000 de la volonté d'intervenants américains de posséder un outil d'évaluation standardisé relatif à l'autonomie des jeunes. Par la suite, cet outil a fait l'objet d'une implantation dans certaines régions du Québec par Martin Goyette et son équipe. Actuellement, après quatre années d'expérience, il est en train de s'étendre à d'autres régions du Québec.

En Communauté Française, l'outil Aclsa québécois a été validé dans le cadre d'un programme de recherche-action d'une année. Celle-ci a concerné un échantillon de cent cinquante jeunes, filles et garçons, pris en charge par une vingtaine de services de l'Aide à la Jeunesse. Elle confirme les qualités psychométriques rigoureuses de l'Aclsa, retrouvées lors des trois temps de récolte des données.

Aujourd'hui, nous disposons d'un outil validé et expérimenté – le programme AJCF (« programme d'autonomie des jeunes ») - se composant de :

- une échelle relative à l'évaluation de l'autonomie fonctionnelle (EvA), outil diagnostique permettant de situer de façon structurée les compétences (acquises ou à acquérir) du jeune en matière d'autonomie fonctionnelle.
- un guide d'outils de l'autonomisation (GOA), permettant de travailler les capacités du jeune selon les besoins mis en évidence par l'EvA.
- un forum de discussion.

Le programme s'applique à tout jeune âgé de quinze à dix-huit ans pris en charge dans le cadre d'une mesure d'aide à la jeunesse, en résidentiel ou en extra-muros. L'objectif principal est de préparer le jeune à l'autonomie et à la prise de responsabilités, bref à devenir un acteur de sa vie. Il se veut également un vecteur puissant de communication. Il permet en effet la collaboration au niveau de la prise en charge individualisée de l'adolescent, entre l'adolescent et l'intervenant, entre intervenants d'un même service ou de services différents (lors du passage de l'adolescent d'un service à un autre).

II. DEFINITION DE L'AUTONOMIE

Il convient de s'interroger sur le vaste concept que constitue « l'autonomie » avant d'aller plus avant dans la lecture et la mise en oeuvre de ce guide.

Diverses définitions de l'autonomie ont été avancées :

- « capacité de gérer sa vie pour soi-même, dans le respect de soi et des autres, en sachant bénéficier de l'aide d'autrui en cas de besoin » (Born, 2007)
- « aptitude à se construire une identité dans le respect de soi et des autres, à faire et à assumer ses propres choix, en interaction avec les contraintes sociales et le monde extérieur. Être autonome signifie également pouvoir accepter et demander de l'aide » (Saae Siloé, Châtelet)
- « apprentissage de la citoyenneté sous le regard en retrait mais attentif de l'éducateur », « aide dégressive jusqu'à ce que la compétence soit globalement maîtrisée » (Saie Interm'Aide, Dinant)
- « capacité à participer activement à la vie en société dans le respect de soi et des autres », « capacité de gérer sa vie par soi-même, dans le respect de soi et des autres, en sachant bénéficier de l'aide d'autrui (et des services existants) en cas de besoin » (IPPJ de Jumet et Wauthier-Braine).

Ces définitions mettent l'accent sur :

- l'intégration de l'autonomie dans une relation aux autres ; être autonome, ne signifie pas être seul
- le développement personnel en tenant compte des contraintes sociales ; être autonome, c'est chercher à atteindre ses propres buts en respectant les autres
- la participation à la construction de la société ; être autonome, c'est apporter sa singularité à une communauté.

Par ailleurs, la littérature fait état de trois types d'autonomie :

- l'autonomie fonctionnelle : les compétences et habiletés sociales du jeune (Noom et Dekovic, 2001¹ ; Sicard et Claes, 1998²);
- l'autonomie émotionnelle : la capacité à s'assumer en s'affranchissant des liens de dépendance infantile et en préservant l'attachement. Il est ici question des « processus affectifs au sujet de ses propres choix et buts » (Noom et Dekovic, 2001 ; Sicard et Claes, 1998);
- l'autonomie attitudinale : la confiance que le jeune peut avoir en ses moyens, son sentiment d'auto-efficacité. Ainsi, il s'agit de « processus cognitifs pour choisir et définir un but » (Noom et Dekovic, 2001 ; Sicard et Claes, 1998).

Une autonomie efficiente conjugue ces trois aspects, émotions-pensées-actions. Un jeune qui entame l'action de faire son ménage (autonomie fonctionnelle), peut penser qu'il est capable de le faire (autonomie attitudinale) et peut initier cette action spontanément parce qu'il l'a observée chez un adulte ou un pair signifiant (autonomie émotionnelle).

Le guide de préparation à la vie autonome développera essentiellement le volet relatif à l'**autonomie fonctionnelle** du jeune.

1 Noom, M. J., Dekovic, M. & Meeus, W. (2001). Conceptual analysis and mesasurement of adolescent autonomy. *Journal of Youth and Adolescence*, 30(5), 577-595.

2 Sicard, L., & Claes, M. (1998). L'accès à l'autonomie à l'adolescence : Construits théoriques et évaluation. *Neuropsychologie de l'enfance et l'adolescence*, 46(12), 645-652.

III. PRESENTATION DES OUTILS

1. Evaluation de l'autonomie fonctionnelle : EvA

1.1 Présentation de l'échelle d'évaluation de l'autonomie fonctionnelle

L'EvA donne une photographie de la situation du jeune en matière d'acquis et d'apprentissages à effectuer. Son utilisation à différents moments donne une indication de l'évolution des habiletés du jeune quant à l'autonomie fonctionnelle.

Elle se présente comme un outil à coupler aux observations et informations en possession de l'intervenant.

Ce testing se décline en une version « jeune » et une version « intervenant ». Ces versions, identiques au niveau du contenu, diffèrent au niveau de la présentation. Le but de ces deux versions est de permettre de confronter les perceptions respectives des compétences du jeune.

Trois possibilités de réponse se présentent au jeune et à l'intervenant :

1= non applicable à ma situation/jamais/pas du tout

2= plus ou moins

3= tout à fait/très bien

L'EvA se présente sous un format principal excell et existe également en version papier (en annexe de ce guide). Pour obtenir la version papier, il suffit d'imprimer la version excell en cohant au préalable « aperçu avant impression ».

L'EvA comprend quatre parties :

a. La fiche signalétique

Cette fiche signalétique (à côté du testing jeune, en bas à gauche dans la version informatique) reprend les informations suivantes :

- **la date de passation du testing** ; c'est-à-dire la date à laquelle le jeune remplit le questionnaire
- **le numéro de passation du testing** ; cela correspond aux nombres de fois que le jeune a passé le test (à son entrée, mi-séjour, à sa sortie, etc.)
- **le numéro de matricule du jeune** ; celui-ci renvoie au numéro affecté par la DGAJ permettant d'avoir une trace de chaque jeune inséré dans le circuit de l'Aide à la Jeunesse tout en respectant son anonymat et en évitant les homonymes ; ce numéro est connu des services
- **l'endroit (service) où le jeune remplit le questionnaire** ; celui-ci fait référence aux différents services de l'Aide à la Jeunesse et à leurs dénominations

- des questions relatives au **parcours du jeune dans le circuit de l'Aide à la Jeunesse**
- **le sexe du jeune**
- **l'âge du jeune**
- **le code postal de son domicile** ; c'est-à-dire celui de son habitation officielle (par exemple, le code postal de la résidence des parents si le jeune est domicilié chez eux ou celui d'une maison d'hébergement si celle-ci est devenue sa résidence principale et officielle)
- **l'arrondissement judiciaire** dont dépend le jeune
- **le parcours et le niveau scolaire du jeune**
- **la nationalité du jeune**
- **l'origine culturelle du jeune**
- **le lieu de vie actuel du jeune**, qui correspond à l'habitation actuelle et principale du jeune (à ne pas confondre avec la domiciliation)
- **la durée de cette situation** ; qui correspond à la durée de séjour dans le lieu de vie actuel
- la possession ou non d'**une carte d'identité** par le jeune
- la possession ou non d'**une carte de mutuelle** par le jeune

b. Les items

L'EvA aborde neuf domaines reprenant au total 104 items :

1. Vie quotidienne : 13 items interrogent l'adolescent sur sa capacité à gérer son quotidien et plus particulièrement, les tâches domestiques. Par exemple, « je range les aliments de façon à ce qu'ils ne gâtent pas ou ne présentent pas de risque pour la santé » ;
2. Gestion administrative : 26 items concernent la capacité à se prendre en charge au niveau administratif. Par exemple, « je peux calculer les frais d'emménagement, comme la caution locative, les charges, le loyer, le mobilier, les assurances » ;
3. Aptitudes au travail et technique d'études : 6 items traitent des capacités d'organisation scolaire. Par exemple, « je fais mes devoirs ou mon travail dans les délais » ;
4. Planification de carrière : 5 items concernent la capacité à se projeter et à planifier un avenir professionnel. Par exemple, « je connais deux raisons pour lesquelles avoir un réseau de relations personnelles peut être important lors d'une recherche d'emploi » ;
5. Soins personnels : 17 items s'inscrivent dans le respect du bien être physique et mental. Par exemple, « je sais refuser les drogues illégales que l'on pourrait m'offrir » ;
6. Relations sociales : 10 items traitent de la façon dont l'adolescent gère son réseau social. Par exemple, « à part ma famille, je fais partie d'un groupe qui se préoccupe de moi » ;
7. Communication : 9 items concernent la gestion des émotions de l'adolescent et son entrée en contact avec autrui. Par exemple, « je cherche un compromis lorsque je ne suis pas d'accord avec quelqu'un »
8. Quelle importance pour moi : 9 items viennent questionner les valeurs prosociales et asociales de l'adolescent. Par exemple, « Quand j'ai une difficulté, je n'utilise pas la violence pour y faire face ».

9. Dimension supplémentaire : 9 items concernent diverses questions telles que « j'évite les relations dangereuses ».

c. Les mises en situation

A ces domaines correspondent 27 mises en situation ; elles permettent d'évaluer le niveau de performance du jeune, c'est-à-dire sa capacité à appliquer la bonne habileté. Elles ne figurent que dans la version « jeune » et se présentent sous la forme de questions à choix multiples avec une seule réponse possible.

d. Les résultats

Les résultats de l'EvA s'obtiennent automatiquement à partir du fichier excell et de l'onglet « résultats ». Ils se présentent sous la forme de **tableaux** :

- les résultats propres au jeune
- les résultats de l'intervenant
- les résultats des mises en situation
- un graphique comparatif des résultats « jeune » et « intervenant »

Plus spécifiquement, l'EvA permet l'obtention de :

- **Scores bruts** : ce sont les résultats, tant du jeune que de l'intervenant, qui font référence aux niveaux de compétences générales, plus ou moins maîtrisées, du jeune par domaine. C'est l'ensemble des réponses cotées 1, 2 ou 3, comparées aux niveaux de compétences maximales (les réponses 3 dans leur globalité). Ce score brut est ensuite traduit sous la forme de pourcentages.
- **Score de niveau de maîtrise global** : ce sont les résultats, tant du jeune et de l'intervenant, qui font référence aux niveaux de compétences parfaitement maîtrisées du jeune par domaine. C'est l'ensemble des réponses cotées 3 uniquement. Le niveau de maîtrise global se présente uniquement sous la forme de pourcentages et c'est cet indice qui sera représenté sur les différents graphiques.
- **Résultats des mises en situation** : Les résultats des mises en situation évaluent les capacités de performance du jeune et se présentent sous forme de scores bruts et de pourcentages.

Les résultats concernant les points supplémentaires n'apparaissent pas dans les tableaux de résultats ; ils ont une portée davantage indicative.

Ces résultats permettent d'orienter et d'optimiser la prise en charge et sont à visée évolutive et ne constituent pas un seuil/score à atteindre.

1. 2. Suggestions d'utilisation de l'EvA

a. Utilisation pratique

L'EvA peut être rempli dans sa version informatisée ou dans sa version papier. Toutefois, il s'agit, in fine, **d'obtenir les résultats à l'aide du fichier excell** et donc de transposer les données dans ce fichier.

Il existe ainsi deux possibilités : soit le jeune répond directement par le biais de l'ordinateur, avec l'intervenant à ses côtés, pour un usage didactique et ludique de l'outil ; soit le jeune répond sur papier et l'intervenant retranscrit ensuite les données dans le fichier excell. Il en va de même pour l'intervenant, qui aura recours au moyen qui lui semble le plus accessible au moment désiré.

Concernant **le fichier excell, le remplissage se fait uniquement avec le chiffre «1»** (pour des raisons techniques et d'encodage des données), sauf s'il existe une libre possibilité de réponse, par exemple pour quelques items de la fiche signalétique (ceci est rappelé sur le testing).

b. Quand faire passer l'EvA?

1. comme outil de diagnostic : à l'entrée du jeune dans un nouveau milieu de vie, pour cibler les apprentissages à développer.
2. comme outil d'évaluation des compétences acquises par le jeune au cours de l'intervention : à sa sortie ou par étape de travail avec un minimum de trois mois entre les passations. Les résultats peuvent aussi être transmis d'un milieu d'intervention à un autre, l'EvA devenant alors un outil de relais.

c. Comment présenter l'EvA au jeune ?

Quel que soit le discours de présentation de l'outil au jeune, afin de s'assurer de sa responsabilisation et de son engagement, il s'avère essentiel d'insister auprès de lui sur :

1. le but qui est de travailler l'autonomie fonctionnelle dans un cadre évolutif en respectant son propre rythme (exclure la notion de compétition ou de performance)
2. le souci de progresser avec lui dans ses acquis en cernant ensemble ses difficultés (version « jeune » et version « intervenant »)
3. l'évaluation tant de ses progrès que de l'efficacité de ce qui est proposé par l'intervenant en vue d'adapter son action si cela s'avère nécessaire

Un discours type de présentation de l'EvA pourrait prendre la forme suivante :
« Nous te proposons aujourd'hui un questionnaire rédigé dans le but de t'aider à mieux cerner tes capacités au niveau de l'autonomie. En comprenant mieux où tu en es, tu pourras, avec l'aide des éducateurs, mieux progresser à ton rythme vers

l'autonomie. Nous allons remplir ce questionnaire séparément ; cela permettra à tout le monde, jeune et adulte, de mieux voir où une aide peut être apportée dans l'apprentissage à l'autonomie et le type d'aide le plus efficace. Il n'y a pas de point à ce questionnaire, ce n'est pas intéressant, Ce qui importe, c'est de voir l'évolution d'une fois à l'autre... Il est très important que tu comprennes bien toutes les questions ; c'est pourquoi un intervenant va rester près de toi pour t'aider si un mot (ou une question) n'est pas compris. Tu as tout le temps que tu veux pour répondre, il n'y a pas de temps limite. ».

d. Quelle place pour l'intervenant ?

Suite aux premières expérimentations avec l'outil ACLSA, il apparaît utile que **l'intervenant accompagne le jeune dans la passation de son questionnaire** et puisse constituer une ressource (incompréhension, supplément d'informations).

Cependant, la présence de l'intervenant ne rime pas avec un travail pédagogique. Il s'agit dans un premier temps de récolter une information pertinente sur l'état des acquis (principe de neutralité) mais pas d'intervenir sur cette information.

De même, il incombe à l'intervenant de ne pas influencer le choix des réponses données par le jeune, l'intervenant bénéficiant de son propre espace de réponse dans la version « intervenant ».

Il n'est pas nécessaire que cela soit le même intervenant qui accompagne le jeune lors de la passation du questionnaire et qui travaille ensuite les apprentissages. Le choix est laissé à l'appréciation de chaque service, en fonction de sa spécificité et de son organisation.

e. Le feed-back rendu au jeune

Un des moments clés de la mise en oeuvre de l'EvA et du GOA pour le développement de l'autonomie fonctionnelle se situe lors de la discussion entre jeune et intervenant quant aux résultats à l'EvA. Cette rencontre s'avère cruciale afin de fidéliser le jeune au travail des apprentissages avec le GOA.

Prendre du temps pour présenter les graphiques, commenter les résultats, exprimer les points positifs et ceux à travailler, à développer sont autant de façons d'entrer dans la relation de travail avec le jeune.

L'objectif est de convenir d'une base de travail commune et de prendre en compte, comme point de départ, les priorités du jeune en matière d'autonomie fonctionnelle et de les associer aux objectifs de travail du GOA.

f. La place des parents

La décision d'associer les parents à la passation de l'EvA (de manière directe en remplissant la partie « intervenant » du questionnaire ou de manière indirecte par une discussion portant sur les acquis du jeune) est laissée à l'appréciation des institutions selon leurs habitudes d'inclure ou non les parents dans leurs pratiques professionnelles.

Cette participation peut être pertinente afin de :

- offrir au parent un regard neuf sur son enfant, avec la mise en évidence de compétences et de savoir-faire
- donner la possibilité pour l'enfant d'impliquer son parent dans sa prise en charge
- permettre à l'intervenant d'obtenir des informations complémentaires à ses observations quant à l'autonomie fonctionnelle du jeune, notamment dans son milieu naturel de vie.

2. Le guide d'outils de l'autonomie : le GOA

2. 1. Présentation du guide d'outils de l'autonomie

Ce guide est issu des réflexions, discussions et partages d'expériences des vingt services partenaires de la recherche 2006-2007 et plus particulièrement, de la participation et de l'implication de groupes de travail.

Le GOA souhaite répondre aux questionnements soulevés par l'EvA en matière de compétences et d'objectifs au niveau de l'autonomie fonctionnelle. Pour chacun des domaines interrogés par l'EvA, il présente des apprentissages graduels et structurés. Il se présente sous forme de fiches numérotées et illustrées différemment selon le domaine concerné. Ces fiches ne sont pas exclusives et peuvent renvoyer à un autre domaine d'autonomie, permettant ainsi de travailler un panel d'apprentissages.

Voici les domaines investis par le GOA :

Vie quotidienne

- * Alimentation
- * Tâches domestiques

Gestion administrative

- * Installation
- * Aménagement
- * Gestion du budget
- * Services administratifs

Scolarité et planification de carrière

- * Etudes
- * Vie professionnelle

Soins personnels

- * Santé physique
- * Vie affective et sexuelle

Relations sociales et communication

- * Réseau social
- * Gestion de soi

Les domaines présentés ont parfois été regroupés par affinité et certains n'y figurent pas spécifiquement mais apparaissent dans d'autres domaines (exemple : le domaine « Quelle importance pour moi » qui se retrouve dans le domaine « relations sociales et communication »). Le domaine « Points supplémentaires » n'apparaît pas en tant que tel car chacun des items peut être en lien avec un autre domaine de l'EvA.

Pour chaque domaine de l'autonomie fonctionnelle, le GOA prévoit des « fiches pédagogiques jeunes » ciblant des objectifs de travail et des « fiches pédagogiques intervenants » proposant une série de ressources, activités à organiser au bénéfice des apprentissages du jeune.

2. 2. Suggestions d'utilisation du GOA

Ce guide d'outils ne se prétend pas exhaustif mais se présente plutôt comme étant évolutif, adaptable selon les besoins et les cadres de travail rencontrés. Il est souhaitable que l'intervenant puisse y « puiser » en fonction du jeune et de ses besoins du moment, avec un objectif défini sous-jacent.

Ainsi, il convient de parcourir le GOA en présence du jeune, après avoir examiné avec lui ses résultats à l'EvA. Le jeune peut alors pointer les apprentissages qu'il souhaite réaliser, les objectifs de travail qui lui semblent primordiaux quant à son autonomie fonctionnelle. Le jeune devient ainsi un acteur de sa prise en charge.

a. Les atouts du GOA

- **diversité et adaptabilité** : chaque domaine du GOA est couvert par une série de fiches pédagogiques, reprenant des habiletés fonctionnelles. Ainsi, en travaillant au départ de la demande du jeune, par exemple avoir un kot, il est possible de travailler d'autres habiletés, comme se présenter et entrer en contact, effectuer des recherches, évaluer un budget, etc... Le jeune est confronté à divers apprentissages et peut y voir la nécessité d'acquérir de nouvelles compétences en vue d'atteindre son objectif.

- **pluralité des compétences** : il est également possible d'y associer les différents acteurs sociaux de la vie du jeune. Par exemple, les services PMS, le personnel d'intendance, le personnel administratif, les éducateurs, les professeurs, etc.... afin que chacun puisse mettre ses compétences plurielles au service du jeune et l'accompagner dans la réalisation de ses objectifs.

- **créativité** : le GOA présente des outils de base pouvant être adaptés en fonction de la créativité et de la sensibilité des utilisateurs (axer sur le visuel, l'auditif, le kinesthésique).

b. Le carnet du jeune

Le GOA se présente sous la forme de fiches pédagogiques détachables qui sont destinées à créer « un carnet du jeune » afin de :

- comprendre les apprentissages réalisés par le jeune
- servir d'aide mémoire, permettant de mieux identifier où le jeune se situe,
- cerner le travail déjà accompli et celui encore à poursuivre,

Il y a donc un véritable souhait que le jeune possède **son propre carnet**, en pleine possession selon sa personnalité, son style.

Un modèle de présentation de ce carnet ainsi qu'un document destiné au jeune afin qu'il évalue ses apprentissages sont actuellement en élaboration et seront prochainement diffusés.

3. Le forum de l'autonomie fonctionnelle

Un forum en lien avec l'EvA et le GOA a été créé par la Direction générale de l'Aide à la Jeunesse afin de créer un espace d'échange virtuel sur l'outil. Ce forum se trouve sur le site de l'Aide à la Jeunesse : <http://www.cfwb.be/aide-jeunesse/htmlpro/platpro.htm>. Chaque institution bénéficiaire de son mot de passe personnel et peut à sa guise le consulter.

L'objectif de ce forum est de créer un lieu d'échanges entre les services et leurs intervenants. Il permet de communiquer quant à la préparation à la vie autonome des jeunes dans les services de l'Aide à la Jeunesse, de poser les questions souhaitées et d'obtenir, dans un délai raisonnable, des réponses et informations, bref de rendre optimale l'utilisation de l'EvA et du GOA.

Pratiquement, ce forum se présente sous une forme didactique, comprenant neuf rubriques correspondant aux domaines de l'EvA. Chacune des rubriques est compartimentée en deux sections : l'une consacrée au contenu de l'EvA en tant que tel et l'autre liée au suivi et aux moyens d'actions déployés quant au GOA.

Ce forum est administré par trois médiateurs, Mme Clarembaux, M. Vanhees et Melle Mathys, qui veillent à son bon fonctionnement et à la gestion de l'information dispensée. En outre, M. André Lavergne, homologue de M. Vanhees au Québec, participe au forum et peut ainsi apporter un éclairage direct en lien avec les pratiques québécoises.

Le guide d'outils de l'autonomie : le GOA

IV. ANNEXES

- L'EvA en version papier jeune
- L'EvA en version papier intervenant
- Texte de Kinoo, P. (1994). Entrée, sorties, autonomie. In Hayez, J.-Y., Kinoo, P., Meynckens-Fourez, M., Renders, X. & Vander Borght, C. (Eds.), L'institution résidentielle, médiateur thérapeutique (259-273). Vigneux : Matrice